

QUESTION ECRITE DE Mme Béatrice DESAIGUES

Modification du réseau de bus.

Monsieur le Maire,

C'est la première fois – et c'est une bonne chose – qu'un projet de modification du réseau ou de lignes de bus fait l'objet de réunions de présentation aux bordelais.

Cependant, le quartier de Caudéran, représentant la plus grande superficie, la plus importante population de la ville et étant le plus concerné par une amélioration de sa desserte, ne bénéficie pas de cette attention. Les caudéranais devront se déplacer jusqu'à la mairie de quartier de Bordeaux Saint-Augustin.

Quand on connaît l'indigence des transports en commun entre Caudéran et Saint-Augustin, on se demande pourquoi les principaux intéressés par ces réunions, à savoir les usagers mêmes de ces transports en commun, n'ont pas droit à une réunion sur leur quartier.

Aussi je vous demande, Monsieur le Maire, de faire en sorte qu'une réunion de présentation du projet de modification du réseau de bus soit organisée sur Caudéran ou de nous expliquer ici pourquoi ce n'est pas possible.

Béatrice DESAIGUES
Conseillère Municipale

MME DESAIGUES. -

Monsieur le Maire, ma question écrite était annexée aux délibérations du Conseil Municipal du 28 septembre. La question que je posais me semble un peu décalée compte tenu des nouveaux événements.

En substance je saluais la concertation qui était lancée par la Communauté Urbaine et par les différentes municipalités sur la concertation sur les nouveaux tracés des lignes de bus, néanmoins les Caudéranais ne pouvaient pas disposer d'une réunion de concertation tant Caudéran devait se rendre à celle qui était organisée à Saint-Augustin.

Si je rappelle, Monsieur le Maire, que cette question écrite était annexée au Conseil Municipal du 28 septembre c'est que, depuis, le Conseil de quartier de Caudéran a en très grande partie fait la place à cette réunion de concertation.

Je vous répondrai quand même que je ne suis qu'à moitié satisfaite parce qu'il m'avait semblé en quittant le Conseil Municipal du mois de juillet que nous étions attachés les uns et les autres, et particulièrement vous, Monsieur le Maire, à aller dans le sens de notre amendement qui était relatif à la meilleure organisation possible des transports sur Caudéran, sur le quadrant ouest, corridor sud, donc au passage de Caudéran. Mais ça sera une autre question écrite ultérieurement.

M. LE MAIRE. -

Mme TOUTON va néanmoins vous répondre.

MME TOUTON. -

Effectivement, nous avons préparé une réponse pour vous expliquer un peu la façon dont s'étaient déroulées ces concertations. Ceci dit, il y a une partie qui reste inchangée, puisqu'en fait ce sont 5 réunions qu'on avait faites par secteur : une pour le nord, une pour l'ouest, une pour la rive droite, une pour le sud et une pour Bordeaux Centre.

Ce découpage a été fait pour prendre en compte l'ensemble des problématiques qui sont communes dans ces secteurs.

Vous avez pu voir sur les nouveaux réseaux qu'a présentés Kéolis que les lignes sont évidemment traversantes au travers des quartiers. C'est pour ça qu'on avait regroupé à la fois Saint-Augustin et Caudéran. Mais comme vous l'avez évoqué il a été fait une présentation beaucoup plus complète lors du Conseil de quartier de Caudéran.

M. LOTHAIRE était présent, bien sûr. Il m'a dit que lors de ce conseil la semaine dernière, globalement les Caudéranais avaient accueilli le réseau qui leur était présenté de façon très positive.

Il est vrai que sur l'ensemble de la Ville de Bordeaux le réseau qui nous est proposé est plus performant en termes de desserte, mais aussi en termes de cadence.

M. LE MAIRE. -

Merci. Quant à la liaison par le corridor sud qui faisait l'objet de l'amendement que vous aviez proposé et que j'avais repris après discussion, il figurera dans le schéma dont la CUB est en train de discuter. Il y a encore un comité de pilotage cette semaine à ce sujet avant que le bureau, puis le Conseil de Communauté puissent s'en saisir.

Il y avait enfin une question de Mme AJON